

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

parc naturel régional Scarpe-Escaut
AUTRE VIE S'INVENTE ICI

secteur Coeur de nature

Synthèse communale de Bousignies



Parc naturel régional
Scarpe - Escaut

Sommaire

Préambule p. 3

- Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature
- Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti - Niveau 2 : le bâti comme élément architectural
- Présentation de la synthèse communale

Présentation générale du territoire communal p. 5

- Carte IGN
- Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)
- Situation dans le *Cœur de nature*
- Historique
- Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune

Caractéristiques du patrimoine bâti communal p. 9

- Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés
- *Cartographie (repérage)*
- Synthèse du bâti repéré
- Caractéristiques du bâti en images

Bâti privé repéré p. 12

Bâti agricole p. 12

Cartographie (repérage)

Habitat p. 20

Cartographie (repérage)

Petits éléments de patrimoine bâti p. 26

Cartographie (repérage)

Bâti public p. 32

Cartographie (repérage)

Bâti civil p. 33

Enjeux p. 34

Glossaire p. 36

Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raimes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constitué de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing.
Depuis, Tilloy-lez-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raimes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au **premier axe d'action du programme** de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au **volet « connaissance »** du programme et est **complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets**.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en juin 2010.



Présentation générale du territoire communal



Fiche d'identité

Canton : Saint-Amand-les-Eaux
Arrondissement : Valenciennes
Intercommunalité : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
Superficie : 314 hectares
Population (en 2006) : 303 habitants
Densité : 96 habitants/km²
Cours d'eau : le Gros-Cailou et le Fossé

Origine du nom : néant
Habitants : les Bousigniens

Document d'urbanisme : carte communale datant de 2003¹

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 157
Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 19

Edifices protégés au titre des Monuments Historiques et Sites Archéologiques : néant

Situation dans le Cœur de nature

La commune de Bousignies dépend de l'arrondissement de Valenciennes et du canton de Saint-Amand-les-Eaux. Elle fait partie de la communauté de communes rurale de la Vallée de la Scarpe.
Pariasse :

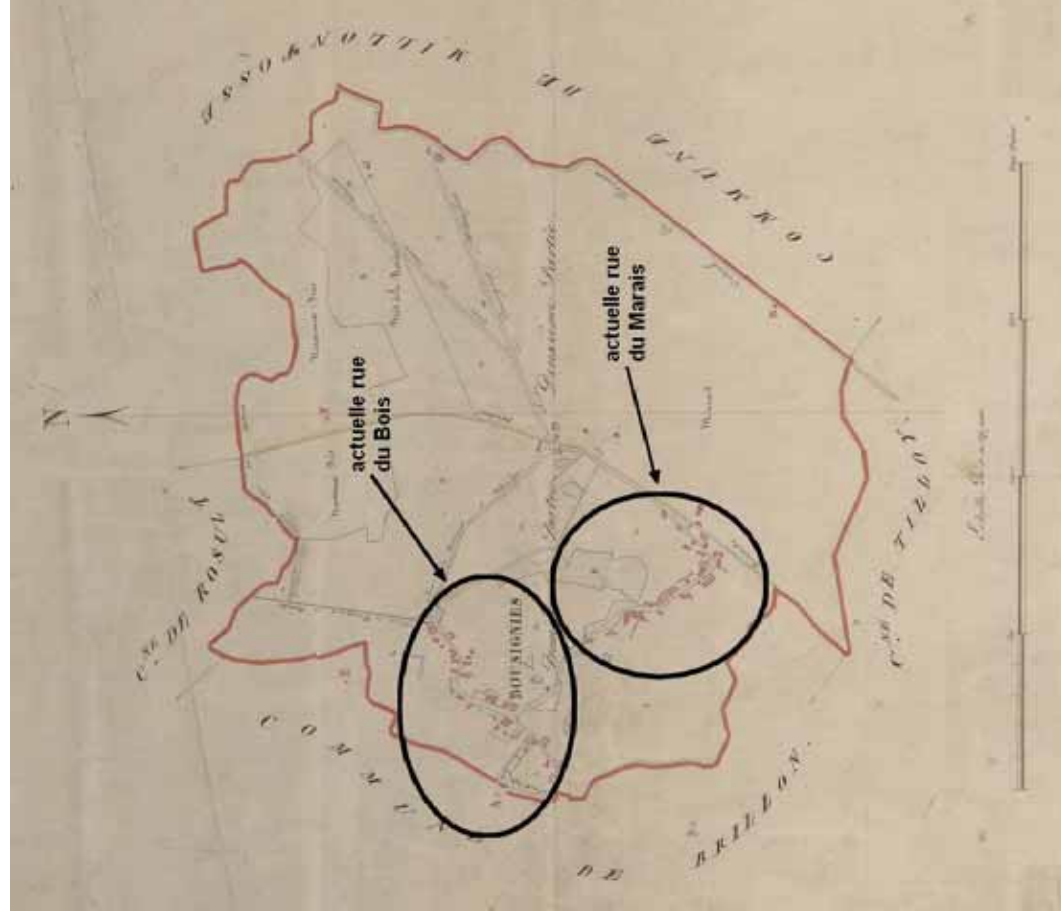
Historique

Ancien hameau d'Hasnon, érigé en commune après la Révolution de 1789, Bousignies ne compte pas d'église paroissiale sur son territoire, mais une chapelle accueillant occasionnellement le culte. A la fin du 19e siècle le village compte 315 habitants. En 1925, suite à une souscription lancée auprès des habitants, l'éclairage public est installé. Les deux pôles bâtis de Bousignies existent depuis le premier tiers du 19e siècle. Ainsi en témoigne le cadastre napoléonien de 1830, où des bâtiments s'égrainent le long des actuelles rue du Bois et rue du Marais.

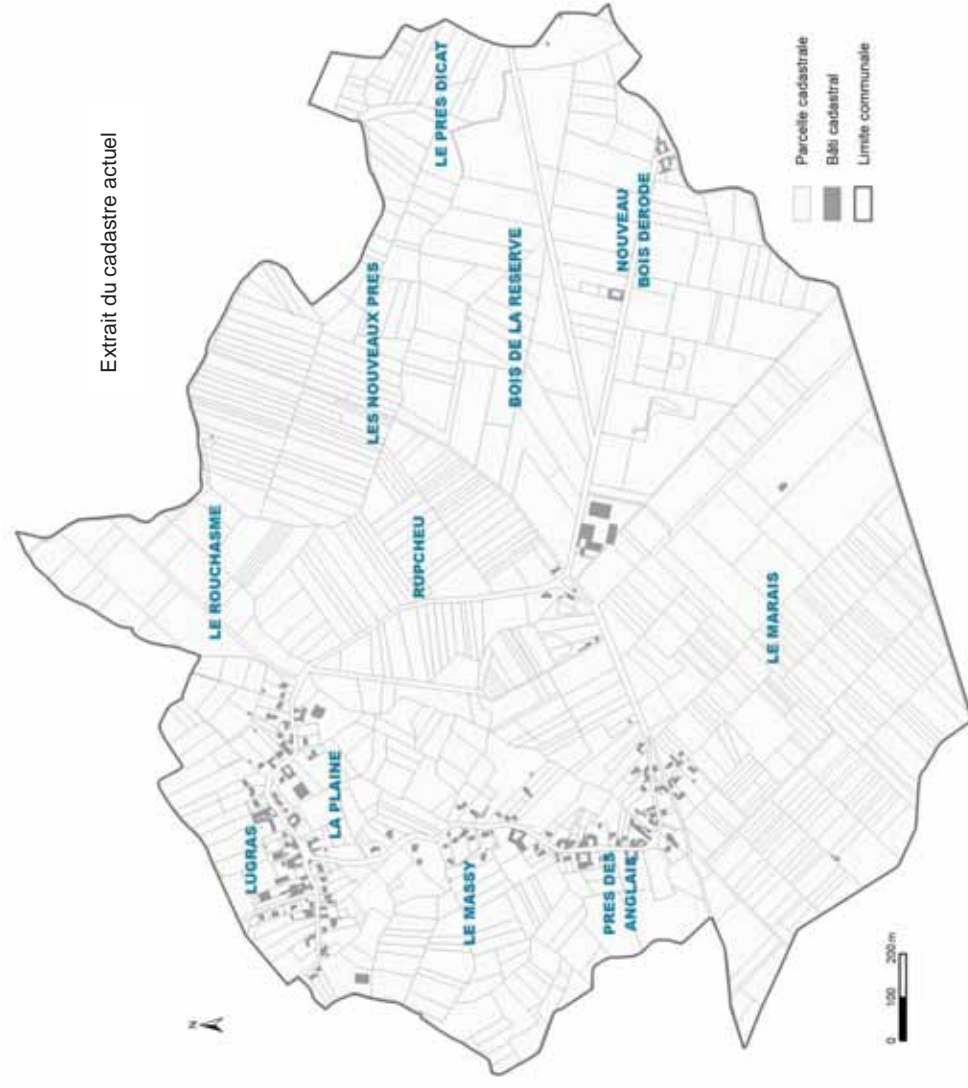
¹ Mise à jour au 1^{er} janvier 2013.

Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

Les deux pôles bâtis de Bousignies sont déjà en place durant le premier tiers du 19e siècle. Ainsi en témoigne le cadastre napoléonien de 1830 (AD du Nord, 31P573), où des bâtiments existent le long des actuelles rue du Bois et rue du Marais. D'après les éléments consignés en plan, il semble que la majorité du bâti de l'époque soit des fermes (de plan en L, en U ou encore à cour fermée), autrement dit de l'habitat rural.



< Extrait du cadastre napoléonien de 1830 (31P573).



Sources : /P/GE / BD Parcelaires IGN/ AD Nord, 2010 - /P/MS/E / I/PC 2010 Réhabilitation / PVR Scarpé-Ecouf / SIG, Juin 2014.

Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Bousignies, un village rue

Qu'est-ce qu'un « village-rue » ?

Le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on en retrouve la plus grande densité.

Des variantes sont observées : comme à Bousignies, un village-rue discontinu en plusieurs segments (cas de Château-l'Abbaye et Odoomez également), ponctuation par quelques polarités ou épaississement ponctuel du bâti (Mortagne-du-Nord, Anhiers).

Des accroches secondaires peuvent venir se greffer sur l'axe principal, sous forme de simples rues (Wariing) ou d'extension plus conséquentes (lotissement à Anhiers, la Soierie à Odoomez).

La tendance d'évolution est double. La physionomie d'un village-rue se complexifie par des extensions venant se greffer sur l'axe principal (Anhiers, Château L'Abbaye). La tentation de réunification des différents segments dans le cas d'un village-rue discontinu (par exemple Château-l'Abbaye) peut aboutir à un changement d'organisation vers une structuration en réseau.

Cas de Bousignies

L'organisation actuelle du village laisse encore deviner les deux segments bâtis déjà visibles sur le cadastre de 1830 : la rue du Bois et la rue du Marais.

Le bâti, plus dense dans la première, mêle aujourd'hui bâti ancien d'origine agricole et bâti récent de type pavillonnaire en comblement et en extension du tissu ancien. On y trouve par ailleurs les quelques équipements de cette petite commune.

Bousignies présente une structure de « village-rue » dite discontinue car composée de ces deux rues physiquement indépendantes. Toutefois, le développement récent d'un habitat individuel pavillonnaire entre ces deux rues tend progressivement à les relier pour faire de Bousignies un village-rue ininterrompu, au risque de développer une urbanisation linéaire plus distendue au fil de la voirie.

L'urbanisation reste cantonnée au nord de la commune car elle est historiquement contrainte par un système de marais au sud à proximité du Décours et de la Scarpe. A noter toutefois à l'est qu'une troisième rue à « Petit Cataine » se partage entre Millonfosse et Bousignies, avec fermes anciennes et pavillonnaires.

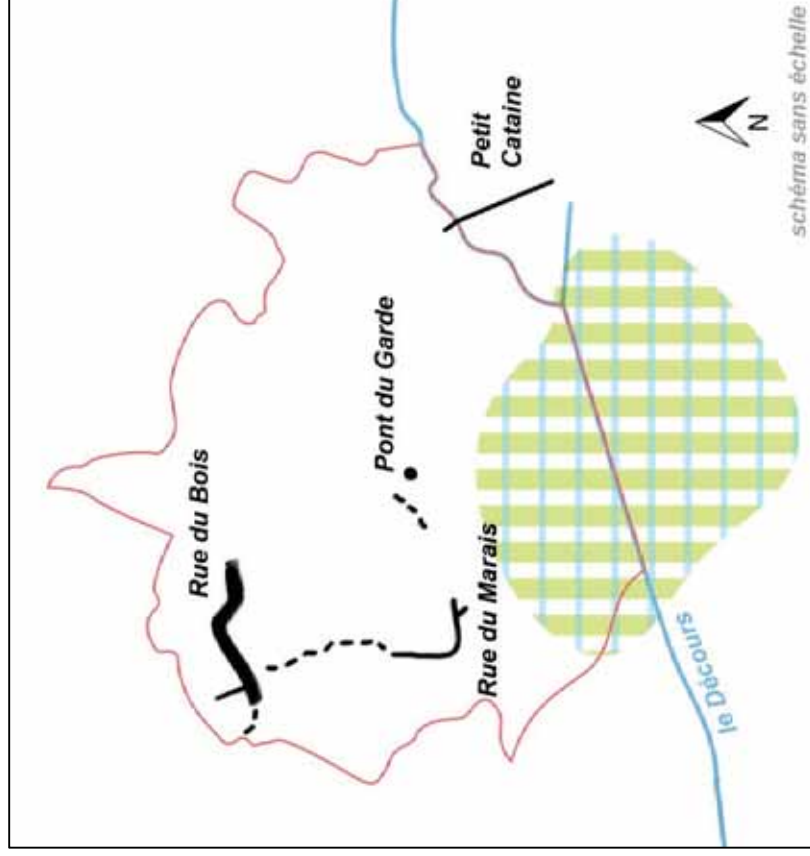















schéma sans échelle

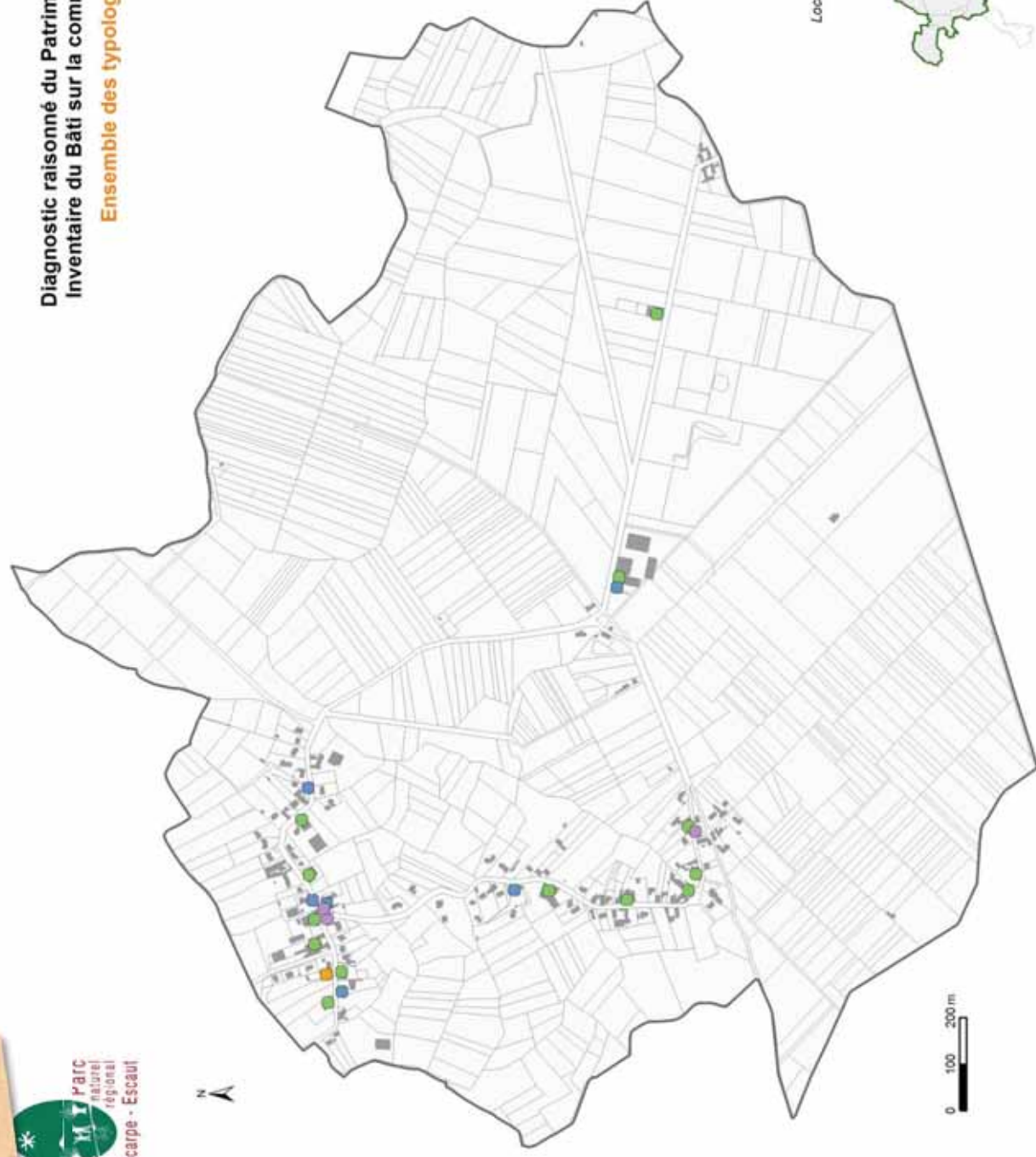
	Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)		Bâti isolé structurant
	Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)		Canaux (Scarpe ou Escaut)
	Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)		Autre cours d'eau
	Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)		Plan d'eau
	Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)		Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
	Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)		Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
			Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune
Ensemble des typologies repérées



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Bousignies
Ensemble des typologies repérées



- Éléments repérés
par grandes typologies :
- Fermes
 - Maisons
 - Bâti public
 - Petits éléments
de patrimoine bâti
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc





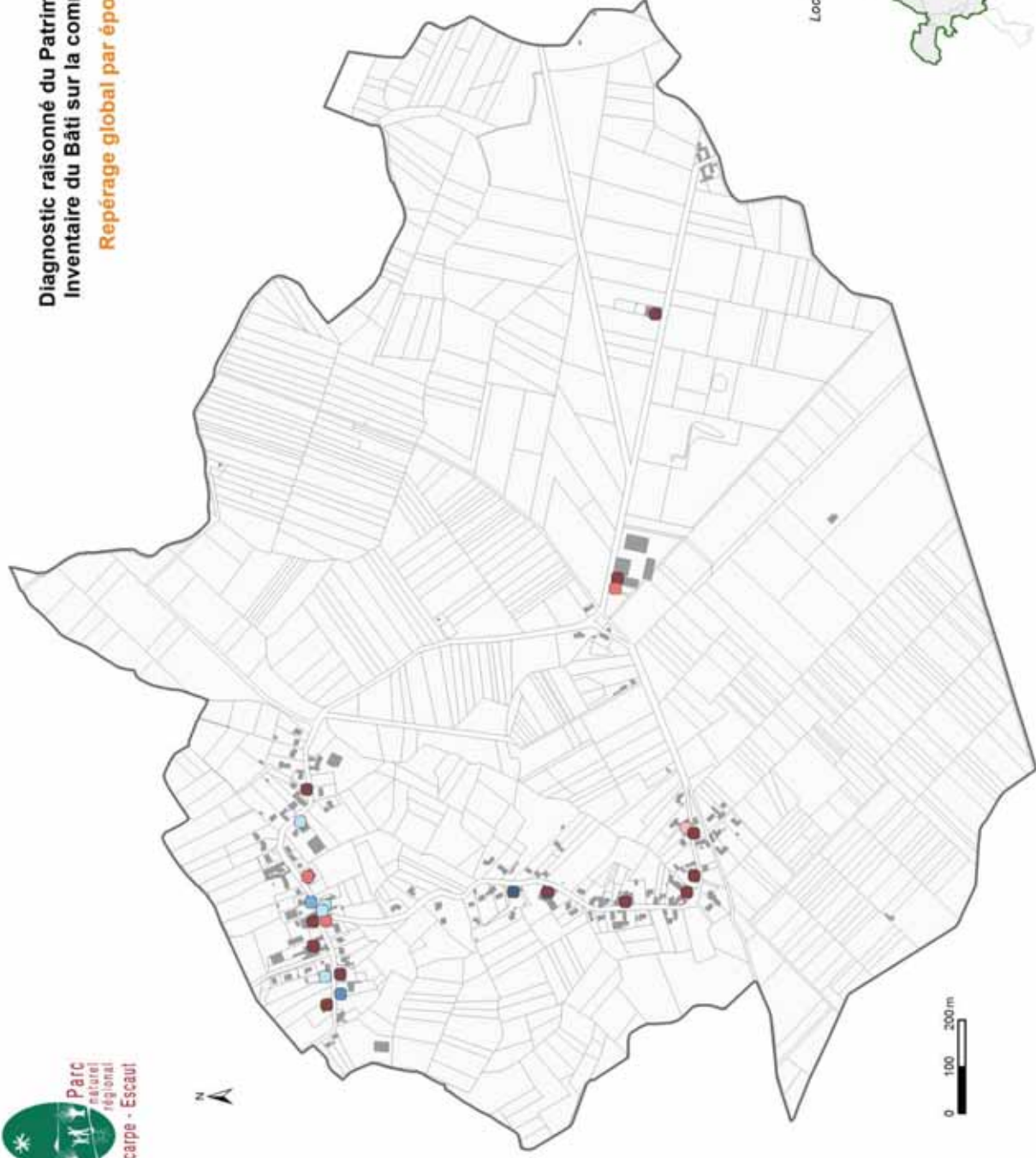
Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Boussignies

Repérage global par époque de datation

Éléments repérés
par datation estimée :

- Milieu du 19ème siècle
- 3ème quart du 19ème siècle
- 4ème quart du 19ème siècle
- 1er quart du 20ème siècle
- 2ème quart du 20ème siècle
- Milieu du 20ème siècle
- 3ème quart du 20ème siècle

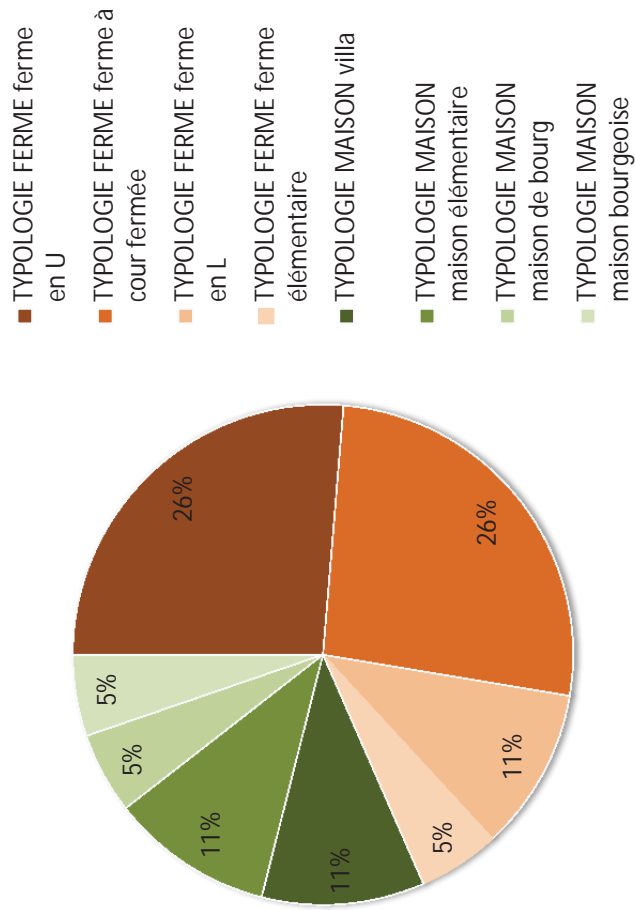
- ▭ Parcelle cadastrale
- ▭ Bâti cadastral
- ▭ Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Typologies repérées



L'ensemble des bâtiments repérés sur la commune de Bousignies s'éleve à 19, sur un ensemble de 157 parcelles bâties, soit 12% du patrimoine bâti.

Sur ce corpus, la majorité du bâti ancien se compose de fermes (13 au total), avec une prédominance des fermes de plan en U ou à cour fermée (10 sur 13).

Les maisons quant à elles sont peu représentées. Deux d'entre elles, plus contemporaines, se détachent du corpus, sises au 182 rue du Bois et 446 rue du Marais. La période de construction de ce corpus varie entre le 3e quart du 19e siècle et le 2e quart du 20e siècle pour la majeure partie de ses édifices.

Le nombre de pavillons contemporains occupent une part de plus en plus importante, notamment entre les deux pôles bâtis d'origine (les rues du Bois et du Marais), en comblant les dents creuses à l'intérieur même du maillage ancien du village.

Caractéristiques du bâti en images

Matériaux

Grès



Le plus souvent utilisé en soubassement.



Mais aussi utilisé pour le pavage des cours de fermes.

Jointes et eau-forte à la chaux

Pour protéger les murs de briques des intempéries.



Ici, les jointes sont tirés au fer et surlignés d'un trait blanc, rendant ainsi l'appareillage de briques plus homogène. Une eau-forte à la chaux a également été appliquée sur l'ensemble du mur pour protéger les briques des intempéries et de l'usure du temps.

Ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

Portes d'entrée



Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute. Celle-ci peut être chantournée et parfois porter le nom ou les initiales du propriétaire et la date de construction de l'édifice.



Deux exemples d'impostes : l'une et l'autre portent le nom du propriétaire ayant fait construire le bâtiment origine (à droite REMY, à gauche DUBOIS LEJEUNE), et l'autre la date de construction du bâtiment original (1876, sur la photo de gauche).

Fenêtres



Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois. Les volets, battants, sont également en bois. Ils comportent en général deux panneaux chacun, permettant ainsi au premier panneau de se rabattre dans l'embrasure de l'ouverture de la baie.



Plus récente, cette huisserie date sans doute du début du XX^e siècle. Elle comprend toujours une imposte en partie haute et trois ouvrants. Ses volets, en bois, sont persiennés sur la partie correspondant à l'imposte, apportant ainsi un peu de luminosité dans la pièce lorsqu'ils sont fermés.

Fers d'ancrages



Outre le côté ornemental, le fer d'ancrage a pour fonction de fixer l'un à l'autre mur et poutre de plancher, pour les rendre solidaires. Ainsi le retrouve-t-on généralement entre les niveaux, mais aussi sur les pignons des habitations.

La partie visible du fer d'ancrage est appelée **hampe**.

Modénature de brique



Date portée

Couverture

Tuiles : jeu de couleurs

Un exemple de motif décoratif losangé sur la toiture d'une maison élémentaire de la rue du Bois : les pannes mécaniques formant le losange sont noires et vernissées, tandis que celles du reste de la couverture sont rouges.



Petits détails : pigeonnier et amortissement en faitière



Deux exemples de pigeonnier : l'un sur le mur pignon d'une ancienne étable, l'autre en toiture, dans les combles d'un bâtiment agricole.

Amortissement au fait du toit sur les pignons des bâtiments : briques posées sur champs à l'aide d'un mortier à base de sable et de chaux.



Ici « 1865 » (sur le porche d'une ferme à cour fermée).

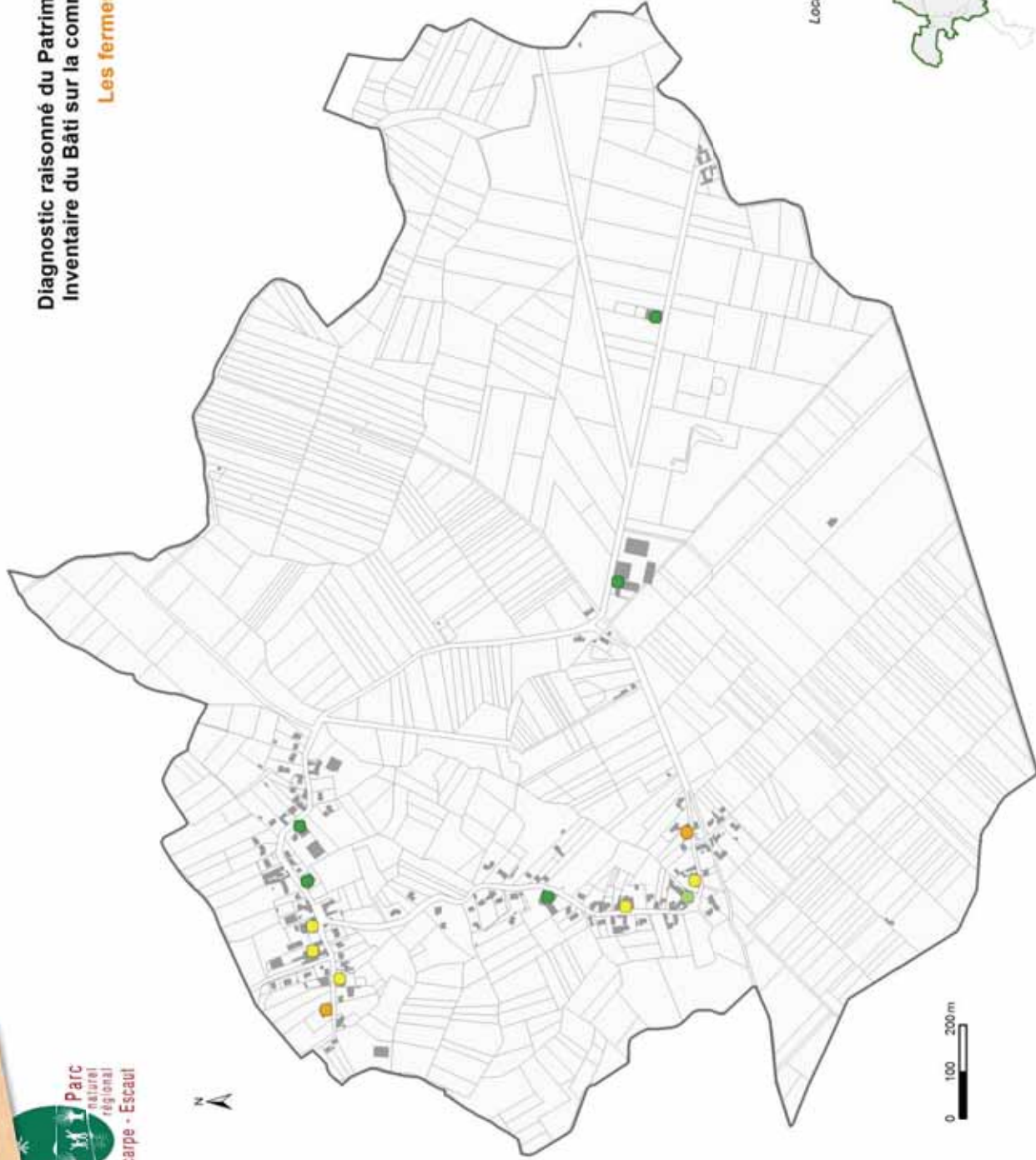
Bâti privé repéré

Bâti agricole



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Bousignies

Les fermes



Ferme repérées (13 éléments)
selon leur typologie :

- Ferme élémentaire
- Ferme en L
- Ferme en U
- Ferme à cour fermée
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Les fermes représentent la majorité du bâti ancien de la commune de Bousignies. Identifiables par leur plan, elles se distinguent entre fermes à cour fermée (dont les bâtiments s'organisent autour d'une cour, à l'origine pavée), fermes en U, fermes en L (dont la grange est généralement en retour d'équerre du corps de logis) et fermes élémentaires (dont l'ensemble des fonctions agricoles sont sous le même toit : corps de logis, étable/écurie et grange de petite dimensions -quand celle-ci existe- sont des éléments mitoyens).

Ainsi à Bousignies, sur l'ensemble du corpus repéré, se retrouvent cinq fermes en U, une ferme élémentaire, cinq fermes à cour fermée, deux fermes en L.

Elles se caractérisent toutes par des toits débordants, dont la pente se termine par un léger coyau. Un certain nombre d'entre elles ont été réhabilitées en maisons d'habitation. Quelques-unes sont cependant encore en activité.

Détails architecturaux remarquables, certaines des portes d'entrées des corps de logis des fermes voient leur imposte chantournée, preuve du formidable travail des maîtres menuisiers d'alors. Peuvent s'y retrouver monogrammes et dates de construction. Tel est le cas de la maison bourgeoise de la ferme du Pont du Garde (n°1522 de la rue du Bois, parcelle A683 du plan cadastral), ou encore une ferme dans le centre du village, au n°257 de la rue du Bois (parcelle A1256 du plan cadastral).



Détails d'impostes chantournées, aux initiales du propriétaire, portant une date de construction (photo de gauche, n°1522 rue du Bois ; photo de droite, n°257 de la même rue).

Quatre typologies de fermes sont représentées :

- ferme en U
- ferme élémentaire
- ferme à cour fermée
- et ferme en L

Ferme en U

Cinq fermes en U ont fait l'objet d'un repérage sur la commune, représentant 26% du bâti repéré, soit environ un quart du bâti communal.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

Localisation des cinq fermes en U repérées

- 257, 309 et 560 rue du Bois : 3
- 715 et 923 rue du Marais : 2

Les fermes repérées les plus représentatives de cette typologie, notamment par l'implantation des corps de bâtiments sur la parcelle (facilement identifiables depuis la rue) se trouvent dans le centre du village, 257, 309 et 560 rue du Bois, ainsi qu'aux 923 et 715 rue du Marais.



257 rue du Bois



923 (photo de gauche) et 715 (les deux photos de droite) rue du Marais

Ferme à cour fermée

Sur Bousignies, les fermes à cour fermée datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle, comme en témoignent les imposants volumes des bâtiments caractéristiques de ce siècle.

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

Localisation des cinq fermes à cour fermée repérées

- 390, 560, 1522 et 2135 rue du Bois : 4
- 552 rue du Marais : 1



Cette ferme située au numéro 390 de la rue du Bois est caractéristique de la typologie des fermes à cour fermée par son porche d'entrée monumental sur lequel apparaît sa date de construction : 1865.



Ferme à cour fermée se trouvant au numéro 552 de la rue du Marais. Ses beaux volumes dénotent une datation de la fin du XIX^e siècle. Peutvent se remarquer son soubassement en moellons de grès (photo du milieu) et ses fers d'ancrage travaillés (photo de droite).

Ferme en L

Deux fermes en L ont été repérées sur la commune, ne représentant ainsi que 1/10^e bâti repéré communal (11%). Elle est cependant caractéristique de ce type d'édifice, comprenant corps de logis et étables/écuries sous le même toit, et une grange en retour d'équerre située en fond de parcelle et parallèlement à la rue, pour faciliter le manèment des engins agricoles.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

Cette ferme située au numéro 1015 rue du Marais, est caractéristique du type traditionnel de la ferme en L. En effet, le corps de logis et la grange sont sous le même toit. En retour d'équerre a été implantée une petite annexe (peut-être la laiterie ou encore l'ancien fournil).



Localisation des deux fermes en L repérées

- 111 et 1015 rue du Bois : 2.



Bien que restaurée, sur cette ancienne ferme en L sont encore bien lisibles les anciennes fonctions : corps de logis et ancienne laiterie sous le même toit, et ancienne grange en retour d'équerre.



Les huisseries des ouvertures de cette ferme sont à noter : les volets battants d'origines sont encore en place, ainsi que la porte d'entrée. Ces pièces de bois, quoique simples et épurées, sont chantournées, portant ainsi une légère animation au décor de façade.



Ferme élémentaire

Sur 13 fermes au total, 1 ferme élémentaire a été repérée sur la commune, soit à peine 5% du bâti repéré sur la commune.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation de la seule ferme élémentaire repérée

- 863 rue du Marais : 1

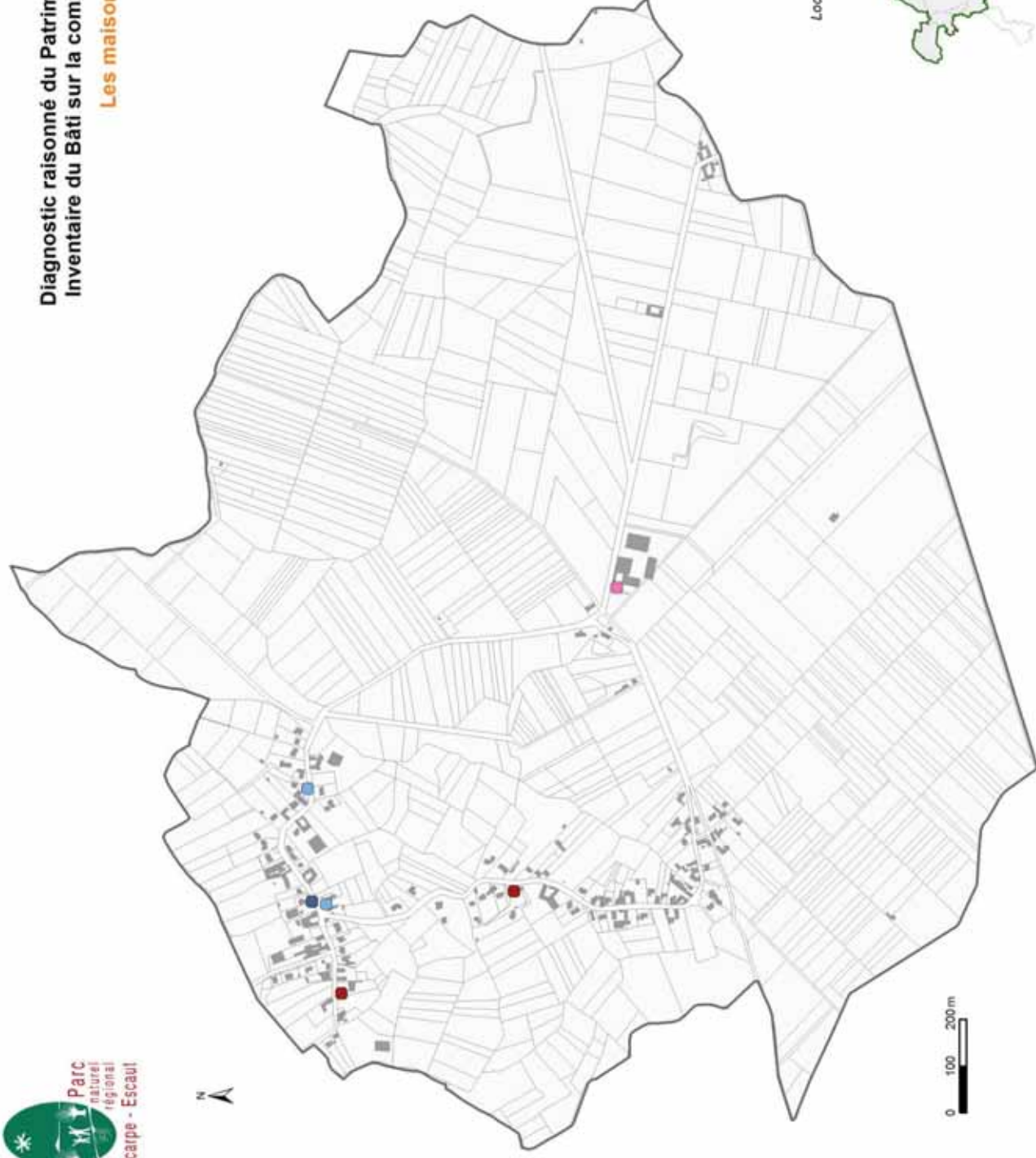


Cette ferme élémentaire située au numéro 863 rue du Marais. Corps de logis et étable sont sous le même toit et ne forme qu'un seul bloc, aux fonctions individualisées.

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Bousignies

Les maisons

- Maisons repérées (6 éléments)
selon leur typologie :
- Maison élémentaire
 - Maison de bourg
 - Maison bourgeoise
 - Villa
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Les maisons sont assez faiblement représentées dans le repérage. On peut cependant noter deux villas, deux maisons élémentaires, une maison de bourg et une maison bourgeoise.

Quatre typologies de maisons sont représentées :

- villa
- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison bourgeoise.

Villa

Deux villas, datées des années 1950-1960, ont été repérées sur la commune de Bousignies. Couvertes d'un toit à une seule pente, en béton, on peut les qualifier de "californienne" dans leur style. Elles représentent 1/10^e du bâti communal (11%).

Caractéristiques principales

- jardin et clôture, agrémentés d'un portillon
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan rectangulaire
- façade principale orientée sur la rue
- en rez-de-chaussée
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets roulants en bois
- béton et briques de parement
- toit terrasse en béton

Localisation des deux villas repérées sur la commune

- 182 rue du Bois : 1
- 446 rue du Marais : 1



Villas « californiennes » implantées au numéro 182 de la rue du Bois(photo de gauche) et au numéro 446 de la rue du Marais (photo de droite). La première a conservé ses huisseries d'origines, tandis que sur la seconde ont été posés des volets roulants.

Maison élémentaire (dite maison en longueur ou longère)

La maison élémentaire, à l'image des villas, représente 1/10^e du bâti repéré de la commune. Deux exemples ont été retenus lors de la campagne de repérage de juin 2010. Ces maisons datent de la toute fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées



Localisation des deux maisons élémentaires repérées sur la commune
Ces deux maisons se trouvent dans le centre village : 322 et 633 rue du Bois.



Implantée du 633 de la rue du Bois, cette maison élémentaire prend une forme originale, de part la présence de trois travées en façade, mais surtout d'une porte d'entrée excentrée. Sur son pignon, découvert, prend place un oculus. Le toit de la façade principale (donnant sur la place), est pourvu d'un décor losangé en tuiles flamandes mécaniques noires vernissées.



Cette maison élémentaire au numéro 322 de la rue du Bois était, lors de la campagne de repérage de juin 2010, encore quasiment dans son état d'origine : huisseries en bois comprenant impostes, tant pour porte que fenêtres, que petits bois (pour les fenêtres). Une annexe se trouve dans son prolongement.

Maison de bourg

Une maison de bourg a été repérée, représentant 5% du bâti communal de Bousignies. Se trouvant au 337 de la rue du Bois (parcelle A1172 du plan cadastral), elle est signalée par son propriétaire comme ancienne boucherie/épicerie du village. Son décor en façade, relativement recherché, dénote l'aisance pécuniaire des propriétaires d'origine.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

Localisation de la maison de bourg repérée sur la commune

Centre village : 337 rue du Bois.



L'ancien commerce supprimé de la maison se trouve en rez-de-chaussée, dans l'extension à droite du corps de bâtiment principal.



Décor « Art déco » de la maison : soubassement enduit portant des décors floraux de fruits, épis de blé scandant la partie supérieure du soubassement. Un décor mouluré agrémenté également les appuis de fenêtre de l'étage.

Maison bourgeoise

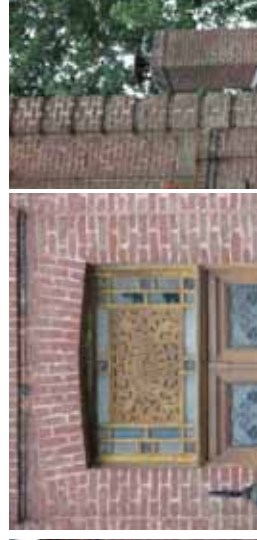
Une maison bourgeoise a été repérée, représentant ainsi 5% du bâti communal. Il s'agit du corps de logis d'une exploitation agricole sise au 1522 de la rue du Bois. L'importance de son décor et l'imposte chantournée de sa porte d'entrée en font un édifice remarquable sur l'ensemble du corpus communal.

Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 5 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques,
- décor : briques rouges et carreaux rouges posées sur champ, pilastres d'angle, linteaux, souches de cheminée
- toit en croupe brisée
- ardoises et zinc (brisis)

Localisation de la maison bourgeoise repérée sur la commune

Écart : Pont du Gard, 1522 rue du Bois.



Se devinent les bâtiments agricoles originels, à gauche en arrière-plan de la photo (ci-contre à droite).



Maison bourgeoise de l'écart du Pont du Gard. Son volume et l'importance de son décor en façade en font un édifice notoire de la commune.

Éléments de décor : alternance de briques et briques rouges sur les linteaux des baies, individualisation de la travée centrale comprenant un appui de fenêtre à balustrade intégré dans la maçonnerie et une imposte de porte avec nom du propriétaire (DUBOIS LEJEUNE) et date de construction (1876).

Petits éléments de patrimoine bâti

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Bousignies
Petits éléments du patrimoine bâti



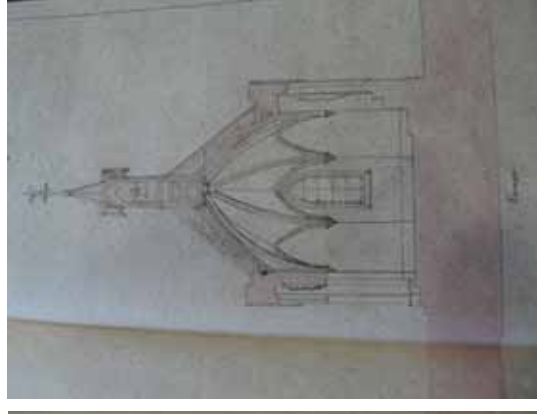
Les petits éléments de patrimoine bâti repéré sur la commune de Bousignies comptent deux chapelles et un monument aux morts. Une chapelle et le monument aux morts se trouvent dans le centre-village, sur la place principale donnant sur la rue du Bois. L'autre chapelle se situe au hameau de la rue du Marais. Les chapelles datent toutes les deux de la deuxième moitié du XIX^e siècle, tandis que le monument aux morts date de 1921.

Les chapelles

La chapelle du Christ-Rédempteur de l'architecte Louis Dutouquet



Commune sans église, Bousignies comporte une chapelle construite en 1868 par l'architecte Louis Dutouquet (1821-1903). Dédicée au Christ-Rédempteur, elle sert occasionnellement au culte lors des grandes fêtes religieuses annuelles.



Dessins et plans de l'architecte Louis Dutouquet, en datent de mai 1868 (ADN, 2O100/16)



De plan massé (octogonal), la chapelle du Christ-Rédempteur est située sur la place principale du village, le long de la rue du Bois. Elle se signale par son style néo-gothique aérien, comme les nombreux édifices de Louis Dutouquet sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Ses murs de brique sont rehaussés de craie, appelée localement pierre blanche (encadrement des ouvertures en arc brisé, corniche moulurée, terminaison des contreforts) et de grès (en son soubassement). L'ensemble est couvert d'un toit en pavillon en zinc, terminé par un lanterneau abritant la cloche. Son entrée-porche est un élément important, et imposant. La baie, en arc brisé, est surmontée d'un toit à deux pans formant un fronton triangulaire. L'entrée seule peut s'apparenter à un monument à part entière, à l'image des calvaires monumentaux nombreux dans les campagnes de la région.

La chapelle Saint-Joseph

La chapelle Saint-Joseph se trouve au hameau traversé par la rue du Bois. Encadrée par deux marronniers, elle est de forme simple : une façade principale surmontée d'un pignon triangulaire et une abside à pans coupés. Sa toiture, en croupe polygonale à pans coupés est en ardoises. Peut se noter le traitement du tympan de son portail d'entrée, en bois chantourné formant de multiples fleurons et rosaces.

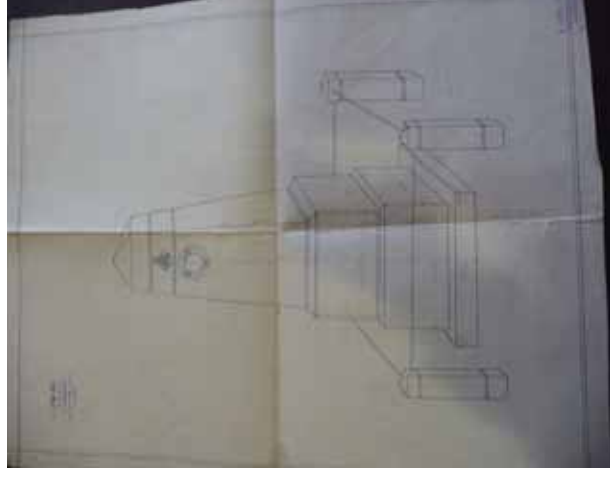


Le monument aux morts

D'après une lettre adressée du Préfet du Nord adressée au Ministre de l'Intérieur, le Conseil Municipal de Bousignies délibère favorablement à l'érection d'un monument aux morts en janvier 1921. Il est le fruit du marbrier-sculpteur Jean Legros. Dédié aux Bousigniensiens décédés durant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945, il prend la forme d'un petit obélisque trapu en pierre.



Signature du marbrier-sculpteur.



Dessin du monument aux morts
en date de 1921 (ADN,
20100/56).

Bâti public



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Bousignies

Bâti public



- Bâti public repéré
selon sa typologie :
- Maine-école
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Bâti civil

Mairie-école

Ancienne mairie-école du village, au 167de la rue du Bois, cet édifice date du début du XX^e siècle, comme en témoigne ses volumes et sa sobre modénature.



Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.
Le **Parc naturel régional Scarpe-Escout** peut aussi venir en appui, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune			
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓

Glossaire

Appui de fenêtre

surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.

Arc en plein cintre

arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.

Arc surbaissé

arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.

Badigeon

lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.

Bandeau

moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.

Bas-côté ou collatéral

partie latérale d'une église.

Cantonné

en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.

Cense

ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.

Chapelle

pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.

Chéneau

conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.

Console

support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).

Corniche

couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.

Corps de bâtiment

partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faite du toit.

Chevet et abside

le **chevet** est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L'**abside** est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).

Enduit

revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.

Epis de faitage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faite.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faitage .
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épis de faitage .
Travée	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.
Tuile flamande	dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr



**Parc naturel régional
 Scarpe - Escaut**

Partenaires financiers :



avec le soutien
 de la Direction Régionale
 des Affaires Culturelles